

# L'intégration du Genre dans les Compacts de consolidation de la paix et les évaluations de fragilité vues par le Soudan du Sud, la Somalie et l'Afghanistan



Cette note est issue de la réunion « Inégalités de genre et OMD au Soudan du Sud, en Somalie et en Afghanistan » tenue à New York le 13 mars 2014 pendant la 58<sup>ème</sup> CSW et élabore les recommandations de groupes de femmes du Soudan du Sud, de Somalie et d'Afghanistan.

Panélistes:

- L'Hon. Khadija Mohamed Diriye, Ministre du Développement du Droit des Femmes et Humains
- Amb. Erik Laursen, Représentant permanent adjoint du Danemark à l'ONU
- Samira Hamidi, Afghan Women's Network
- Halima Ibrahim, Somali Civil Society Coalition
- Rita Martin, EVE Organisation for Women Development, Soudan du Sud
- Akinyi Walender, Directrice, Leadership des Femmes, Cordaid

Modéré par Sarah Douglas, UN Women

## CONTEXTE

En dépit des progrès accomplis dans tous les OMD, la fragilité et les inégalités de genre menacent de saper le développement de nombreux pays et d'annuler les gains acquis ces dernières décennies. Les questions de genre n'ont pas été assez prises en compte dans le New Deal pour l'Engagement dans les Etats fragiles, une nouvelle initiative visant à soutenir les pays sur leur chemin vers une paix et un développement durables.

En accord avec les engagements inclus dans le New Deal, plusieurs pays ont préparé des évaluations de la fragilité (EF) et des Pactes de consolidation de la paix entre gouvernements et donateurs sont en préparation. A présent que se précise la mise en œuvre effective des principes et priorités pour l'engagement avec les Etats fragiles et affectés par les conflits, il est crucial que des stratégies concrètes soient élaborées pour assurer l'intégration des questions de genre et des priorités pour les femmes dans tous les aspects du New Deal

Faire ceci renforcera non seulement la résilience mais la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat et pourrait accélérer les efforts pour atteindre les OMD et mettre fin à certains obstacles persistants auxquels font face femmes et filles dans toutes les sphères politiques, sociales et économiques des Etats fragiles et affectés par les conflits.

## QUESTIONS CLES

Pendant la discussion en panel les intervenantes des trois pays ciblés ont présenté les questions et recommandations prioritaires issues de consultations avec les groupes de femmes à Kaboul, Juba et Mogadiscio en février et mars 2014. La nouvelle Ministre du Développement du Droit des Femmes et Humains de Somalie et son pendant le

Représentant permanent adjoint du Danemark aux Nations unies ont offert une perspective gouvernementale, et UN Women a modéré et apporté son soutien financier à la réunion. Intervenants et participants ont soulevé plusieurs questions liées au développement et à la mise en œuvre du New Deal :

### Processus:

- Appropriation et partenariat inclusifs sont des principes centraux du New Deal, le rôle de la société civile (y compris des organisations de femmes) est crucial pour l'approche inclusive de la consolidation de la paix et du renforcement de l'Etat
- L'agenda post 2015 offre l'opportunité de revisiter le sens de la paix et de la sécurité humaine or l'égalité de genre en est une partie clé
- Les PSG du New Deal peuvent avoir un usage stratégique pour renforcer et catalyser la mise en œuvre de la résolution CSNU 1325 en particulier par les Plans d'action

### Contenu:

- Les EF ont échoué à traiter les questions liées au genre en particulier les violences faites aux femmes et la participation des femmes à la prise de décision
- Le genre doit être intégré à tous les PSG autant que les droits de femmes comme dimension particulière de la fragilité

### Mise en oeuvre:

- Les circonstances politiques comme le conflit récent au Soudan du Sud peuvent retarder ou empêcher la mise en œuvre du New Deal
- Le dialogue politique entre donateurs et pays du G7 du vital et les femmes doivent être incluses à tous ses niveaux
- Toutes les parties prenantes doivent appliquer le Plan d'action en 7 points pour la consolidation de la paix du Secrétaire général de l'ONU appelant à allouer 15% des fonds de relèvement à l'autonomisation des femmes et à l'égalité de genre.



Pour plus d'informations sur le travail de Cordaid sur l'intégration du genre dans le New Deal veuillez contacter :

Dewi Suralaga  
Conseillère politique  
Leadership des femmes  
[dewi.suralaga@cordaid.nl](mailto:dewi.suralaga@cordaid.nl)

Pour plus d'informations concernant la Plateforme de la société civile pour la consolidation de la paix et le renforcement de l'Etat veuillez contacter :

Peter van Sluijs  
Coordinateur OSC IDPS  
Secrétariat  
[psl@cordaid.nl](mailto:psl@cordaid.nl)  
[www.cspps.org](http://www.cspps.org)

## PRIORITES ET RECOMMANDATIONS PAR PAYS

	Soudan du Sud	Afghanistan	Somalie
<b>Priorités</b>	<p>L'EF et le Pacte provisoire n'ont pas de buts spécifiques au genre et le lien n'est pas fait avec la RCS 1325 ou CEDAW</p> <p>Manque d'un cadre de suivi clair pour le Pacte qui assure transparence et responsabilité</p>	<p>Pas d'évaluation de fragilité ni d'égalité de genre pour établir les questions prioritaires</p> <p>TMAF cite seulement NAPWA et EVAW et ne cite pas RCS 1325</p> <p>OSC ont été impliquées dans suivi et mise en œuvre de TMAF mais manque de partage d'informations et de clarté sur le processus</p>	<p>Le genre est transversal au Compact mais n'a pas été traduit en priorités et jalons</p> <p>Pas de consultation adéquate des groupes de femmes pendant le développement de l'EF malgré l'importance de leur inclusion dans le New Deal et il est difficile de faire entendre leurs voix dans la task force de mise en œuvre du New Deal</p>
<b>Recommandations</b>	<p>Text</p> <p>Passer en revue l'EF, le Pacte et assurer la consultation et l'inclusion du Ministère du Genre et des groupes de femmes</p> <p>Etablir un groupe indépendant de suivi du Pacte</p>	<p>Conduire une évaluation de l'EF et de l'égalité de genre pour identifier les lacunes de mise en œuvre</p> <p>Assurer que tous les engagements existants liés au genre sont incorporés dans les discussions de suivi de TMAF</p>	<p>Les femmes doivent s'autonomiser politiquement et au sein des comités de prise de décision</p> <p>Des consultations doivent se tenir sur les activités prioritaires de chaque PSG et des jalons spécifiques au genre doivent être ajoutés</p>

## ENSEIGNEMENTS

- Intégrer l'analyse de genre dans les nouvelles évaluations de fragilité pour identifier les besoins et priorités liés aux droits des femmes, passer en revue et réviser l'EF existante d'un point de vue genre
- Garantir que les Pactes de consolidation de la paix se réfèrent et soient liés aux engagements de genre dans les Constitutions, les cadres juridiques correspondants et les politiques comme les Plans d'action nationaux pour la RCSNU 1325
- Prendre les mesures qui assureront le partage d'information en temps voulu transparent et inclusif et les consultations avec les OSC sur l'élaboration et la mise en œuvre des Pactes de consolidation de la paix
- Elaborer et utiliser les indicateurs sensibles au genre et assurer la collecte de données détaillées par sexe pour permettre le suivi effectif de l'impact des Pactes
- Constituer les capacités des organisations de femmes à jouer un rôle de surveillance et de suivi effectif des engagements du gouvernement relatifs au New Deal comprenant la mise en œuvre du Pacte de consolidation de la paix